

Cote du document: EB 2012/105/R.15/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 7 c) i)
Date: 3 avril 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt et don au Royaume du Cambodge pour le

Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Khalid El Harizi
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2334
courriel: k.elharizi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session
Rome, 3-4 avril 2012

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments juridiques et autorité	12
VII. Recommandation	12
Annexe	
Accord de financement négocié	13
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

AVC	Agent de vulgarisation communal
CNDD	Comité national pour le développement démocratique infranational
DCTCC	Dispositif collectif de transfert conditionnel de capital
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FRC	Fonds renouvelable collectif
FRCA	Fonds renouvelable collectif amélioré
iDE	International Development Enterprises
IMF	Institution de microfinancement
MAF	Ministère des affaires féminines
MAFP	Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche
MEF	Ministère de l'économie et des finances
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
SNV	Agence néerlandaise de développement international
UAP	Unité d'appui au projet

Carte de la zone du projet



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Royaume du Cambodge

Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	Royaume du Cambodge
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche
Coût total du projet:	43,2 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	11,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,5 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	11,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,5 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Cofinanceurs:	Agence néerlandaise de développement international (SNV) International Development Enterprise (iDE) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Montant du cofinancement:	SNV: 0,7 million d'USD iDE: 0,4 million d'USD FAO: 0,3 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'emprunteur:	4,7 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	2,1 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur du Royaume du Cambodge pour le Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique, telle qu'elle figure au paragraphe 59.

Proposition de prêt et don au Royaume du Cambodge pour le Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Depuis qu'il est parvenu à la paix et la stabilité politique en 1998, le Cambodge a pris avec succès le chemin de la reconstruction et du développement, obtenant une croissance économique remarquable qui s'établit à 8% en moyenne par an pour la décennie écoulée. Cette croissance s'est accompagnée d'une réduction notable de la pauvreté; le taux national de pauvreté du pays a reculé, passant de 50% des ménages au milieu des années 1990 à 30% en 2007. La pauvreté demeure dans une large mesure un phénomène rural, puisque 92% de la population pauvre vivent dans les campagnes.
2. Même si les autres secteurs ont enregistré une forte croissance, l'agriculture reste la principale source d'emplois au Cambodge. La crise économique mondiale qui a sévi en 2008 et 2009 a mis en lumière à la fois la fragilité intrinsèque d'un développement qui repose sur une base peu diversifiée et l'importance du secteur agricole pour la croissance du pays et les moyens de subsistance en milieu rural. Pleinement conscient de ce potentiel, le gouvernement a adopté la Stratégie rectangulaire pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'efficacité afin de faire de l'agriculture un secteur moteur de l'économie nationale, de développer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté.
3. Les ménages ruraux pauvres ou très pauvres exploitent généralement des surfaces très réduites et possèdent très peu d'animaux d'élevage. Les agriculteurs dépendent pour une large part de la riziculture pour leur subsistance, et en raison de la médiocrité des rendements, l'insécurité alimentaire est toujours une réalité dans de nombreuses régions. Avec un score de 19,9 selon l'Indice de la faim dans le monde (IFM)¹, la situation alimentaire et nutritionnelle du Cambodge est considérée comme préoccupante, et il est vrai qu'elle n'est pas très éloignée de celle de pays dans lesquels elle est jugée inquiétante, par exemple la République démocratique populaire lao dont le score est de 20,2.
4. Les solutions de nature à améliorer les techniques de production chez les ménages ruraux pauvres, pour la riziculture comme pour les autres cultures, sont notamment: i) l'amélioration des techniques agricoles et l'emploi d'intrants de meilleure qualité; ii) l'amélioration des techniques après récolte; iii) les systèmes agricoles intégrés; et iv) l'amélioration des techniques de gestion des sols et des eaux.
5. La seconde série de perspectives de progrès réside dans l'amélioration des liens commerciaux entre les petits exploitants agricoles et les acheteurs. Cependant, cela suppose de disposer de services d'appui aux agriculteurs et aux entreprises

¹ Source: IFPRI, 2011. Cet indice mesure la gravité de la faim et la malnutrition.

plus performants, d'un capital initial et d'un accès plus durable aux services financiers pour obtenir des fonds de roulement.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Le projet appuie directement les objectifs généraux du Gouvernement du Cambodge tels qu'ils sont énoncés dans la Stratégie rectangulaire adoptée en 2005 et actualisée en 2009. Cette stratégie préconise d'asseoir le développement sur quatre grands piliers: l'agriculture, les infrastructures, le secteur privé et le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines, la bonne gouvernance constituant la clé de voûte du dispositif.
7. Le concours du FIDA se justifie principalement en raison du niveau élevé de pauvreté et d'inégalité qui prévaut dans les zones rurales, dans le contexte d'une économie alliant croissance et dynamisme et d'un potentiel inexploité d'atténuation de la pauvreté reposant sur l'agriculture. La conception du projet est conforme aux objectifs du COSOP établis pour la période 2007-2012, et plus particulièrement à son premier objectif stratégique, à savoir l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations rurales pauvres.
8. Ce projet prend la suite d'une série d'interventions financées par le FIDA au Cambodge dans le domaine de l'agriculture et des moyens de subsistance en milieu rural. Ces interventions ont notamment porté sur la formation aux pratiques agricoles améliorées et aux activités extra-agricoles à l'intention des ménages ruraux pauvres, l'accès à la finance grâce à des fonds renouvelables collectifs (FRC), la mise en place de services agricoles décentralisés et la remise en état des infrastructures rurales. La stratégie retenue pour ce projet consiste à rechercher un équilibre entre l'innovation et l'exploitation de l'expérience déjà acquise.
9. Le projet se concentre sur les difficultés les plus graves auxquelles les ménages ruraux pauvres sont confrontés. En particulier, les paysans très pauvres sont hostiles à l'idée de prendre des risques et n'ont pas les moyens d'adopter des technologies améliorées. La stratégie d'intervention a pour but de mettre en place un environnement d'apprentissage sûr qui permette aux paysans d'investir dans des outils de nature à améliorer la productivité, mais aussi de diversifier leurs sources de revenus. Une large gamme de possibilités pourront être choisies, parmi lesquelles le renforcement des capacités, les liens avec les marchés et l'accès au crédit, de manière à mettre en place plusieurs alternatives différentes permettant d'améliorer les moyens de subsistance.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

10. L'incidence de la pauvreté dans les cinq provinces, toutes communes confondues, s'élève à 22% en moyenne. Le projet ciblera 246 communes dans 36 districts des provinces de Kampot, Kandal, Prey Veng, Svay Rieng et Takeo où la prévalence de la pauvreté est la plus forte puisqu'elle s'établit à 26% en moyenne. L'objectif est de venir directement en aide à 90 000 ménages ruraux, parmi lesquels 49 000 ménages bénéficieront du projet à titre prioritaire.
11. Le projet ciblera les femmes et hommes démunis vivant en zone rurale ainsi que leurs familles. Il viendra en aide en priorité aux paysans sans terres ou manquant de terres, aux jeunes ruraux et aux ménages dirigés par une femme, qui font généralement partie de la catégorie de population la plus pauvre. Afin de pouvoir s'adresser aux paysans dépourvus de terres, le projet cherchera un équilibre entre l'amélioration de la productivité agricole et l'aide aux groupes de population rurale les plus pauvres et les plus vulnérables.
12. La sélection des bénéficiaires des activités relevant du projet se fait en deux temps. Dans un premier temps, les communes et les districts ont été choisis ex

ante au sein des cinq provinces visées par le projet en fonction de la proportion et du nombre de personnes pauvres, du potentiel de production agricole et de critères relatifs au rapport coût-efficacité. Dans un second temps, les ménages habitant les communes retenues sont sélectionnés en fonction d'une évaluation participative de la richesse et de l'appréciation de leur volonté de participer au projet (qui comprend une part d'autoévaluation). Les données provenant du programme d'identification des ménages pauvres (programme IDPoor) seront également utilisées pour le ciblage des ménages, lorsqu'il s'avère qu'elles sont à jour.

B. Objectif de développement du projet

13. Ce projet a pour finalité d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales pauvres dans les communes ciblées des provinces de Kampot, Kandal, Prey Veng, Svay Rieng et Takeo. L'objectif de développement consiste à améliorer la productivité agricole et à diversifier les sources de revenus des ménages ruraux qui vivent dans la pauvreté au sein des provinces retenues.
14. Grâce au projet, le groupe cible prioritaire devrait obtenir un rendement en riz supérieur de 15% en moyenne, et un accroissement de 20% de la production agricole non rizicole. La productivité moyenne des ménages appartenant au groupe cible prioritaire devrait augmenter de 25% par rapport aux ménages non bénéficiaires.

C. Composantes/résultats

15. Ce projet comprend trois composantes étroitement liées qui ont pour objet de répondre à une demande: i) amélioration de l'accès aux services financiers; ii) amélioration de l'accès à la technologie et aux marchés; et iii) coordination et gestion du projet.
16. **Amélioration de l'accès aux services financiers:** cette composante comprend trois volets: i) un dispositif collectif de transfert conditionnel de capital (DCTCC); ii) des activités de renforcement des capacités afin d'améliorer l'accès aux services financiers; et iii) un appui aux fonds renouvelables collectifs (FRC) déjà en place.
17. S'écartant des méthodes en usage au Cambodge, le projet mettra en place un DCTCC afin de transférer des crédits aux fonds renouvelables collectifs améliorés (FRCA) au cours d'une période de trois ans, ces transferts étant subordonnés aux résultats obtenus au regard d'une série d'objectifs à atteindre. Le projet appuiera également une initiation à la finance à l'intention des ménages membres des FRC; les liens entre les groupes et les institutions de microfinancement (IMF) seront encouragés, et les FRC implantés dans la zone du projet qui ont déjà bénéficié de l'appui du FIDA bénéficieront d'une aide pour accéder aux services financiers et entrer en relations avec les IMF. L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soutiendra l'assistance technique apportée au Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche (MAFP) en matière de finance rurale et accordera un financement au titre de son programme de coopération technique (PCT). Dans le cadre de cette composante, les résultats escomptés sont notamment la création de 980 FRCA et leur essor au terme de trois ans d'activité. De surcroît, une forte proportion des 49 000 ménages membres devraient avoir amélioré leur connaissance des questions financières et développé leur accès aux services financiers, sous forme d'épargne et de crédit.
18. **Amélioration de l'accès à la technologie et aux marchés:** trois volets seront financés au titre de cette composante: i) innovation en matière de renforcement des capacités; ii) formation appliquée et renforcement des capacités pratiques; et iii) création de petites entreprises rurales. Cette composante permettra de renforcer les capacités des agriculteurs afin qu'ils assimilent des techniques appropriées dans le domaine de l'agronomie, de la commercialisation et de la gestion après-récolte, tout en développant les activités extra-agricoles et les liens

avec les marchés. L'Agence néerlandaise de développement international (SNV) interviendra dans le projet en qualité de partenaire d'exécution et de cofinancier pour le volet relatif à la création de petites entreprises rurales et en qualité de prestataire d'assistance technique pour la mise au point des modules de formation et la diffusion des savoirs. Par ailleurs, le projet appuiera l'adaptation et la reproduction à plus grande échelle du Programme national de biodigesteurs afin d'en faire bénéficier des ménages pauvres. En outre, un partenariat innovant sera mis en place entre le MAFP et International Development Enterprises (iDE) afin d'étendre largement le Programme de conseil aux entreprises agricoles (Farm Business Advisor Programme) pour permettre à un certain nombre de nouvelles provinces et communes de bénéficier de son succès. Ce partenariat permettra de proposer aux bénéficiaires un appui supplémentaire sous forme d'activités de vulgarisation et d'intrants de qualité et de préparer une stratégie de désengagement pour un certain nombre d'activités relevant du projet.

19. Cette composante devrait permettre d'obtenir les effets suivants: i) mise au point et utilisation de modules et méthodes de formation perfectionnés et novateurs; ii) capacité des bénéficiaires à utiliser efficacement les fonds mis à leur disposition dans le cadre du DCTCC pour améliorer la production et la commercialisation; iii) diversification des sources de revenus des ménages ruraux pauvres grâce à l'adoption de technologies améliorées pour les cultures non rizicoles, l'élevage, l'aquaculture et les activités rémunératrices ne reposant pas sur le travail de la terre; iv) mise en place fructueuse d'agents de vulgarisation privés fournissant des conseils aux entreprises agricoles et, parallèlement, de filières d'approvisionnement en intrants dans les zones relevant du projet; v) établissement de liens entre des groupements d'agriculteurs et les marchés agricoles ou d'autres entreprises commerciales dans le cadre de 75 contrats rentables; et vi) réussite de l'adaptation aux besoins des pauvres de la technologie des biodigesteurs et équipement des bénéficiaires du projet avec 4 000 biodigesteurs.
20. **Coordination et gestion du projet.** À ce titre, le projet financera trois principaux volets: i) l'unité d'appui au projet (UAP) du MAFP; ii) l'unité d'appui à l'exécution du Ministère des affaires féminines (MAF); et iii) la coordination et l'administration du projet par les administrations provinciales.

III. Exécution du projet

A. Approche

21. La démarche retenue pour ce projet privilégiera la souplesse et correspond bien à un processus impulsé par la demande dans lequel les choix des agriculteurs occupent le devant de la scène. Le projet fera appel aux fermes-écoles pour diffuser l'adoption de nouvelles technologies, mais la méthode de formation employée évoluera puisque l'on passera de la simple mise à disposition de nouvelles techniques à l'implication des paysans dans leur adoption en associant la formation et les FRCA, et que la diffusion s'effectuera également hors du cadre des fermes-écoles.
22. L'appui aux groupements prendra la forme d'un programme élémentaire commun de renforcement des capacités complété par des options choisies par les bénéficiaires. Le DCTCC est structuré de manière à inciter les bénéficiaires à y participer activement.
23. Par ailleurs, ce projet se nettement des précédents en ce qui concerne les mécanismes d'exécution, car il fait appel à des organisations non gouvernementales et au secteur privé pour intervenir en qualité de partenaires d'exécution et prestataires de services, tout en donnant un rôle important aux structures décentralisées, comme c'était déjà le cas auparavant. Les prestataires de services seront chargés des aspects suivants: i) renforcement des capacités

des bénéficiaires en matière financière. ii) appui aux groupements des FRCA en matière de tenue des fichiers, de comptabilité et d'information financière; et iii) conception, préparation et formation pour les activités extra-agricoles.

24. Les aspects relatifs à la parité entre les sexes seront pris en considération dans toutes les activités relevant du projet, avec l'appui du MAF et des services départementaux chargés des affaires féminines. Ces derniers fourniront du personnel aux équipes d'appui à l'échelon du district afin de mener des actions de sensibilisation, d'assurer une formation à la problématique hommes-femmes et d'introduire l'analyse et le suivi des répercussions sexospécifiques dans le cadre des évaluations participatives de l'impact réalisées chaque année. La formation et la vulgarisation s'adresseront aux personnes responsables d'une activité spécifique, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, et 50% des agents de vulgarisation communaux (AVC) seront des femmes. On fera en sorte qu'au moins 50% des représentants des ménages au sein des groupements soient des femmes. Des objectifs spécifiques ont également été établis en ce qui concerne la sélection de femmes en qualité de membres du personnel du projet.

B. Cadre organisationnel

25. Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) est principalement chargé d'assurer dans les délais impartis la coordination entre les différents organismes, le versement de la contribution de contrepartie, le traitement des demandes de retrait de fonds et l'approbation des documents, notamment en ce qui concerne la passation des marchés. Le MEF affectera un fonctionnaire issu du Département de la coopération internationale à temps complet pour la durée du projet.
26. Le MAFP, qui agira par l'intermédiaire de l'UAP en qualité d'agent principal du projet (organisme d'exécution), assumera la responsabilité de la gestion d'ensemble du projet ainsi que de la coordination et l'établissement des rapports, tandis que des organismes et services relevant du MAFP assureront l'essentiel des tâches techniques à l'échelon national.
27. Le MAF se voit attribuer des missions essentielles dans la mise en œuvre du projet au niveau national, tandis que le Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational (SCNDD) joue un rôle important en organisant les relations et la coordination avec les administrations provinciales.
28. Les organismes partenaires, y compris la SNV, l'iDE et la FAO, jouiront d'une large autonomie de gestion pour exécuter les activités qui leur sont confiées dans le cadre d'un accord-cadre conclu au titre du projet. Le MAFP conclura directement des contrats avec les principaux organismes prestataires de services, de même que le MAF en ce qui concerne le renforcement des capacités à l'appui des activités ne reposant pas sur le travail de la terre.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

29. Le dispositif de suivi proposé repose sur l'attribution à chaque ménage d'un numéro d'identification spécifique. Celui-ci sera délivré lors de la création des groupes, sous forme d'une carte d'identité de bénéficiaire du projet liée au numéro d'identification du groupe auquel le ménage participe. Au sein de l'UAP du MAFP, une unité sera chargée exclusivement du suivi-évaluation (S&E), de l'apprentissage et de la diffusion des savoirs. Cette unité aura en particulier pour tâche d'évaluer la performance des prestataires de services extérieurs, l'expérience des bénéficiaires dans le cadre des FRCA, la qualité de la formation dispensée et l'adoption des technologies. Elle suivra le déroulement des activités et conduira des études s'appuyant sur des méthodes quantitatives et qualitatives de manière à pouvoir tirer des enseignements concernant les aspects novateurs du projet susceptibles d'être reproduits à plus grande échelle.

30. Chaque province établira un plan de travail et budget annuel (PTBA) à partir des coûts du projet calculés lors de la préévaluation, après consultation des communes et districts situés sur son territoire. Pour mettre en œuvre les activités, les organismes et partenaires d'exécution s'appuieront sur le descriptif et le manuel d'exécution du projet ainsi que sur les PTBA approuvés (et leurs éventuelles modifications), qui seront établis par l'UAP du MAFP en synthétisant les PTBA présentés par l'unité d'appui à l'exécution du MAF et les cinq administrations des provinces. Les PTBA ainsi établis par l'UAP du MAFP intégreront les PTBA présentés par les partenaires d'exécution.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

31. **Gestion financière.** Au niveau national, on utilisera pour ce projet les procédures opérationnelles habituellement appliquées aux projets et programmes financés au Cambodge à l'aide d'une aide extérieure établies par le MEF, telles qu'elles sont exposées dans le sous-décret 14 A2NK.BK publié le 26 février 2007. Au niveau des provinces et des districts, les activités bénéficiant du concours du projet emploieront les structures, systèmes et procédures en vigueur au sein de l'administration provinciale, conformément au manuel de gestion administrative et financière publié par le CNDD en date du 22 décembre 2008.
32. Le FIDA versera sur les comptes de prêt et de don ouverts pour les besoins du projet des avances dont le montant sera fonction des PTBA approuvés et des projections trimestrielles de flux de trésorerie. La justification de ces avances reposera sur les états de dépenses qui devront être présentés chaque année au troisième trimestre. Le MEF virera les fonds financés au moyen de ses propres ressources sur un compte affecté distinct destiné à recevoir les fonds de contrepartie versés par le gouvernement sur la base des PTBA approuvés.
33. Chaque organisme d'exécution établira des états financiers semestriels et annuels distincts, qui seront consolidés par l'UAP du MAFP. Ces états financiers, qui seront établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), seront vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes. Le MEF choisira un commissaire aux comptes dans le cadre de l'accord groupé conclu avec d'autres projets financés par la Banque mondiale et le FIDA au Cambodge. Les frais de vérification des comptes seront pris en charge sur le produit du financement du FIDA.
34. **Passation des marchés.** La passation des marchés pour les besoins de ce projet se fera conformément aux directives pour la passation des marchés dans le cadre des projets du FIDA et au manuel de passation des marchés. Pour chaque contrat à financer sur le produit du financement du FIDA, la méthode d'adjudication, la nécessité de procéder à une sélection a priori ou a posteriori et de soumettre le marché à un examen préalable et le calendrier seront convenus par l'UAP du MAFP et le FIDA aux termes du plan de passation des marchés que devra présenter l'organisme d'exécution. Le projet comprend un certain nombre de mesures destinées à renforcer les capacités en matière de passation des marchés au sein des organismes d'exécution et à atténuer les risques dans ce domaine. S'agissant des compétences, outre le fonctionnaire responsable des marchés de l'UAP du MAFP, le projet fera appel à un conseiller en marchés internationaux qui sera chargé d'assurer des services matière d'achat et de fiducie. L'UAP du MAFP se chargera de tous les marchés importants pour le compte du MAF, ce dernier se limitant principalement aux procédures de consultation de fournisseurs locaux et de commande directe pour les besoins des activités locales de formation à l'échelon des districts ou des communes.

E. Supervision

35. Le calendrier d'exécution du projet a été construit de manière à consacrer les 12 premiers mois essentiellement à faire en sorte que tous les contrats et personnels ainsi que le matériel pédagogique nécessaire au renforcement des

capacités soient en place afin d'être en mesure de passer à l'appui direct aux bénéficiaires. En conséquence, au cours de la première année, la supervision du projet se concentrera sur ces activités préparatoires.

36. Le premier axe de la supervision portera sur la gestion d'ensemble du projet, de manière à s'assurer que: i) le PTBA de la première année est établi et prêt à être appliqué; et ii) le personnel du projet, au niveau central comme à l'échelon local, a été recruté, est compétent et connaît bien la démarche retenue pour le projet. Le deuxième axe consistera à s'assurer que les contrats avec les principaux prestataires de services sont prêts et que les modalités de collaboration avec les partenaires d'exécution sont mises en œuvre comme il convient. Le troisième axe concerne les activités de préparation des sessions de formation appliquée, notamment l'élaboration du matériel pédagogique et les aspects logistiques. La supervision aura principalement pour objet de s'assurer que du matériel pédagogique de grande qualité est mis au point dans le cadre d'un processus participatif mené au sein du MAFP avec l'appui de la SNV. Le quatrième axe concernera les études de S&E du projet et la mise en œuvre du système d'information de gestion, afin de s'assurer de la solidité technique de l'enquête de référence et des compétences du prestataire de services engagé.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

37. Au total, les coûts du projet sont estimés à 43,2 millions d'USD sur une période d'exécution de six ans, y compris une provision de 2,5 millions d'USD (soit 6% des coûts de base) pour couvrir les aléas financiers. L'estimation des coûts repose sur les prix pratiqués au Cambodge en juillet 2011, tandis que celle des aléas financiers repose sur un taux d'inflation annuel moyen de 3,4% au Cambodge et de 0,5%² à l'échelle mondiale. En ce qui concerne le taux de change KHR/USD, l'hypothèse de la stabilité a été retenue, dans le droit fil de ce qui a été constaté au cours des cinq dernières années, et compte tenu d'un taux de change relativement constant (alors que la banque centrale n'intervient guère) dans le contexte d'une économie fortement dollarisée.

B. Financement du projet

38. Le tableau ci-dessous fait apparaître le financement proposé pour ce projet, ventilé par composante et par bailleur de fonds, les montants étant exprimés en USD. La majeure partie du financement est apportée par le FIDA sous forme d'un prêt de 17,5 millions d'USD et d'un don de même montant. La FAO prendra en charge les activités d'initiation à la finance à hauteur de 0,3 million d'USD provenant du Fonds du PCT. La SNV financera les activités d'assistance technique, les études et les dépenses de fonctionnement relatives aux activités de création de petites entreprises rurales ainsi que le premier volet de la composante 2, pour un total de près de 0,7 million d'USD. Les fonds apportés par l'iDE, soit environ 0,4 million d'USD, serviront à prendre en charge un appui à la gestion de l'assistance technique afin de développer le réseau de conseillers auprès des entreprises agricoles dans les zones relevant du projet. La contribution du gouvernement est estimée à 4,7 millions d'USD, dont 2,3 millions d'USD pour couvrir les taxes et 2,4 millions d'USD destinés à prendre en charge les dépenses de fonctionnement à hauteur d'environ 20% de leur montant total. Enfin, les bénéficiaires devront apporter une contribution de 2,1 millions d'USD, dont 0,9 million d'USD pour participer au financement de la rémunération du prestataire de services des FRCA (comptabilité et tenue des dossiers) et environ 0,7 million d'USD représentant les contributions à verser pour bénéficier de

² Le taux d'inflation au Cambodge correspond aux prévisions établies par le Fonds monétaire international, tandis que le taux d'inflation internationale a été calculé à partir de l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés établi par la Banque mondiale.

subventions accordées au titre du mécanisme d'incitation à l'activité en milieu rural (Rural Business Stimulus Facility).

Royaume du Cambodge
Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique
Composantes par financeur
(en milliers d'USD)

	SNV		FAO		IDE		DON DU FIDA		PRÊT DU FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Monnaie locale (Hors taxe)	Droit et Taxes	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			Devises
A. Amélioration de l'accès aux services financiers																			
1. Dépôt collectif de transfert conditionnel de capital	-	-	-	-	-	-	515,5	3,6	12 675,9	89,6	918,8	6,5	41,2	0,3	14 151,3	32,7	478,6	13 483,5	189,2
2. Initiation à la finance et liens avec les MF	-	-	313,3	12,4	-	-	1 945,7	77,1	49,2	1,9	-	-	216,2	8,6	2 524,5	5,8	53,0	2 229,2	242,2
Sous-total	-	-	313,3	1,9	-	-	2 461,3	14,8	12 725,0	76,3	918,8	5,5	257,4	1,5	16 675,8	38,6	531,6	15 712,7	431,5
B. Amélioration de l'accès à la technologie et aux marchés																			
1. Appui à l'innovation pour le renforcement des capacités	497,2	20,2	-	-	-	-	1 437,6	58,4	363,5	14,8	-	-	165,2	6,7	2 463,4	5,7	629,1	1 650,9	183,4
2. Formation appliquée et renforcement des capacités	-	-	-	-	378,5	2,4	11 057,2	88,9	1 326,8	8,3	-	-	3 284,6	20,5	16 047,1	37,1	1 097,1	13 536,8	1 413,2
3. Création de petites entreprises rurales	171,3	4,4	-	-	-	-	586,1	14,9	1 706,7	40,5	1 275,0	32,5	194,6	4,7	3 923,7	9,1	578,1	3 101,0	244,6
Sous-total	668,5	3,0	-	-	378,5	1,7	13 080,9	58,3	3 397,0	15,1	1 275,0	5,7	3 634,3	16,2	22 434,2	51,9	2 304,3	18 288,7	1 841,2
C. Coordination et gestion du projet																			
1. Unité d'appui au projet du MAF	-	-	-	-	-	-	1 511,3	53,7	743,1	26,4	-	-	558,6	19,9	2 813,1	6,5	1 032,6	1 589,1	191,3
2. Unité d'appui à l'exécution du MAF	-	-	-	-	-	-	237,8	49,1	166,9	34,4	-	-	79,9	16,5	484,6	1,1	56,6	382,8	45,2
4. Gestion au niveau des provinces	-	-	-	-	-	-	208,7	24,9	488,1	55,9	-	-	150,1	19,1	836,9	1,9	140,6	617,3	79,0
Sous-total	-	-	-	-	-	-	1 957,8	47,4	1 398,1	33,3	-	-	788,6	19,3	4 134,5	9,6	1 229,9	2 589,2	315,5
Total des COÛTS DU PROJET	668,5	1,5	313,3	0,7	378,5	0,9	17 500,0	40,5	17 500,1	40,5	2 193,8	5,1	4 690,3	10,8	43 244,5	100,0	4 065,8	36 590,6	2 588,1

C. Résumé des avantages et analyse économique

39. Les activités devraient profiter directement à environ 90 000 ménages, soit près de 20% des ménages vivant dans les communes ciblées, répartis comme indiqué ci-après.

- Les ménages membres des FRCA, qui composent le groupe cible prioritaire du projet, dont le nombre est estimé à 49 000, bénéficieront de tout l'éventail d'activités du projet.
- Environ 25 000 membres d'organisations paysannes déjà constituées dans les cinq provinces relevant du projet bénéficieront au démarrage du projet de consultations et de conseils sur les possibilités d'accès amélioré à des financements dans le cadre du projet.
- Environ 6 000 autres paysans habitant dans un village où existe un FRCA ou dans un village voisin auront la possibilité de prendre part à une formation en exploitation aux côtés des membres des FRCA.
- Près de 700 ménages supplémentaires qui habitent des communes relevant du projet et ne sont pas membres d'un FRCA devraient bénéficier, aux côtés des membres des FRCA, d'une formation concernant les activités rémunératrices ne reposant pas sur le travail de la terre et la création d'entreprises commerciales extra-agricoles.
- Parmi les 49 000 ménages bénéficiaires membres des FRCA, 1 500 autres paysans et habitants des zones relevant du projet devraient participer aux plans d'activité dans le cadre du dispositif expérimental de création de petites entreprises rurales.
- Environ 24 000 ménages qui vivent dans les zones relevant du projet bénéficieront de démonstrations en ce qui concerne les semences améliorées et la diversification des cultures, et 8 000 devraient venir rejoindre les rangs des bénéficiaires en cours de projet (ils n'auront pas directement bénéficié des autres activités mises en place au titre du projet).
- Enfin, quelque 4 000 ménages seront dotés de biodigesteurs adaptés aux besoins des populations pauvres.

40. Le projet aura un effet favorable sur les relations entre les sexes car il mettra en valeur le rôle des femmes dans le développement économique et social. Il favorisera la participation des femmes aux prises de décisions au sein des communautés ainsi qu'à l'échelon des districts et des provinces.

D. Durabilité

41. Quatre éléments essentiels de la conception du projet contribueront à la pérennité des avantages en découlant. Premièrement, l'ensemble des partenaires clés seront associés à la conception et la mise à jour du matériel pédagogique et des innovations en matière de renforcement des capacités, la SNV assurant

l'organisation. Cela permettra de faire en sorte que ce matériel se répande et soit utilisé par toute une série d'intervenants, au-delà de ceux qui participent directement au projet. Deuxièmement, l'accent mis sur le renforcement des capacités et l'autonomisation des ménages bénéficiaires dans le cadre des deux composantes du projet a pour objet de s'assurer que les bénéficiaires fassent perdurer les améliorations obtenues sur le plan de la productivité et de la diversification des revenus une fois le projet achevé. Les perspectives de pérennisation des activités relevant du projet reposent principalement sur la consolidation des capacités techniques et financières des ménages d'agriculteurs. Troisièmement, les membres des FRCA devront contribuer à la prise en charge des dépenses de fonctionnement encourues par le prestataire de services pour assurer la tenue des dossiers, la comptabilité et l'établissement des rapports. Au terme du projet, le produit des intérêts que rapportera le fonds devrait plus que suffire à couvrir l'intégralité de ces coûts. Quatrièmement, le partenariat noué avec l'iDE afin d'étendre le réseau de conseillers auprès des entreprises agricoles aux zones relevant du projet et de favoriser la coopération entre ces conseillers et les AVC permettra de disposer d'une alternative marchande pour la fourniture aux bénéficiaires de services de vulgarisation et d'intrants de grande qualité au-delà de la phase d'investissement au titre du projet.

E. Identification et atténuation des risques

42. Les principaux risques qui pourraient faire obstacle à la réalisation des objectifs de développement poursuivis au titre de ce projet ont trait aux aspects suivants:
 - i) capacités de mise en œuvre et de coordination des organismes d'exécution;
 - ii) caractéristiques de la reproduction à plus grande échelle susceptibles de compromettre la qualité des services proposés;
 - iii) éléments novateurs du projet;
 - et iv) probabilité que les ménages ruraux les plus pauvres, qui sont hostiles à l'idée de prendre des risques, adoptent l'ensemble des techniques améliorées proposées et investissent effectivement afin d'accroître la productivité.
43. En ce qui concerne les capacités d'exécution et de coordination, les mesures d'atténuation sont notamment les suivantes: i) dans l'ensemble, les prestataires de services extérieurs occuperont une place plus importante que les organismes publics centralisés et décentralisés assurant directement la mise en œuvre; ii) une assistance technique supplémentaire reposant notamment sur l'appui des partenaires d'exécution sera mise en place pour le S&E, la passation des marchés et la gestion financière; et iii) la mise en œuvre du projet sera placée sous la responsabilité de l'UAP du MAFP, qui a accumulé une expérience considérable à la faveur de l'exécution de projets du FIDA antérieurs ou en cours.
44. Le risque inhérent à la reproduction à plus grande échelle, qui découle de l'extension des zones couvertes à cinq provinces et près de 250 communes, est atténué en premier lieu par une conception axée sur seulement deux composantes bien coordonnées, et en second lieu par les mesures suivantes: i) une formule de mise en œuvre échelonnée du projet, les 12 premiers mois étant consacrés à des activités préparatoires comme la mise au point du matériel pédagogique, la formation des formateurs et la conception soigneuse de la logistique d'intervention; ii) la participation d'équipes d'appui technique mobiles pour mieux assurer la mise en œuvre des activités de formation au niveau des districts; et iii) le recours à des prestataires de services extérieurs pour renforcer les capacités de mise en œuvre du personnel de l'État.
45. L'initiative pilote innovante relative à la création d'entreprises en milieu rural pourrait rencontrer des difficultés pour trouver de nouvelles activités et créer des liens entre les bénéficiaires du projet et les acteurs de la filière d'approvisionnement. Les éléments de nature à atténuer les risques sont les suivants: i) le partenariat avec la SNV, qui a l'expérience de ce domaine d'activité au Cambodge; ii) l'ampleur modeste de l'expérimentation, qui réduit les risques encourus; et iii) le recours à la formule des fonds, qui permet si nécessaire de

réaffecter plus facilement les crédits à d'autres activités relevant du projet au cours de sa mise en œuvre.

46. S'agissant de la réticence à prendre des risques, toute la stratégie du projet consiste à proposer un environnement d'apprentissage sûr qui permettra au groupe cible de surmonter cet obstacle. Les éléments de nature à instaurer un tel environnement ont été définis en se fondant sur les enseignements tirés des expériences antérieures. Pour obtenir des capitaux, il faudra avoir suivi une formation avec succès et utiliser les technologies en question; en outre le rythme d'accès aux capitaux sera fonction du rythme de renforcement des capacités collectives et individuelles.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

47. **Politique en matière de ciblage.** Le principal groupe cible du projet comprend les populations rurales pauvres, selon la définition qu'en donne la Politique du FIDA en matière de ciblage. De plus, un certain nombre de sous-groupes sont définis en prenant dûment en considération les différences entre les sexes. Le projet adopte une stratégie de ciblage minutieuse qui repose sur l'expérience que le FIDA s'est forgée au Cambodge et consiste à associer différentes méthodes, à savoir: le ciblage géographique au niveau des communes; le classement participatif de la richesse des ménages au niveau des villages; des mesures d'accompagnement portant principalement sur la sensibilisation à la problématique hommes-femmes; et des mesures de nature à favoriser l'autonomisation, à savoir les quotas de femmes à la tête des groupes, les comptes d'épargne joints et les activités de formation.
48. **Politique de promotion de l'égalité des sexes.** Le projet est également conforme à la politique du FIDA en matière de promotion de l'égalité des sexes. La conception du projet repose sur une analyse approfondie de la pauvreté, y compris dans sa dimension sexospécifique, afin de rendre compte des rôles différents que jouent les femmes et les hommes dans les zones rurales et de déterminer comment chacun peut tirer parti des activités relevant du projet. Les femmes tireront directement avantage du projet qui leur apportera l'émancipation économique et leur donnera la possibilité de posséder des biens. Il est prévu d'instaurer des quotas de femmes pour les postes de décision comme la direction des FRCA et les fonctions d'AVC (50% de femmes). Le cadre logique comprend des indicateurs ventilés par sexe.
49. **Politique en matière de finance rurale.** Le projet est conforme à la Politique du FIDA en matière de finance rurale. Il favorise l'accès à deux types d'institutions de financement rural, à savoir les IMF et les fonds gérés par les communautés. Il encourage une amélioration de la gouvernance collective moyennant le recours à un prestataire de services chargé de la tenue des fichiers, de la comptabilité et de l'établissement des rapports. Une stratégie de désengagement réaliste est assurée puisqu'il est prévu que les FRCA se transforment progressivement en mutuelles de crédit pour les groupements qui obtiennent de bons résultats et présentent un potentiel de croissance.
50. **Évaluation environnementale.** Une analyse de la situation et de l'impact écologiques a été effectuée en application des procédures pertinentes du FIDA (Bulletin du Président 94/03). Ce projet a été classé dans la catégorie B. Aucune information complémentaire n'est nécessaire aux fins de l'analyse de la situation et de l'impact, et une étude d'impact environnemental en bonne et due forme n'est pas jugée nécessaire.

B. Alignement et harmonisation

51. Les objectifs du projet vont dans le sens des stratégies de développement économique et sectoriel du gouvernement, en particulier la politique d'appui à la productivité rizicole et aux exportations de riz ainsi que le Programme national décennal pour le développement démocratique infranational, placé sous la responsabilité de la CNDD, et sa première phase triennale d'exécution connue sous le nom de "IP3". Le MAFP et les administrations des provinces signeront un mémorandum d'accord afin de garantir que le projet bénéficie de l'appui de l'équipe consultative de l'IP3, et en particulier du concours du conseiller provincial en matière financière.
52. Toutes les IMF concernées présentes dans les zones relevant du projet (notamment AMRET, AMK, ACLEDA et PRASAC) ont été consultées à plusieurs reprises durant la phase de conception. La conception du projet a également donné lieu à l'analyse des FRC financés par le FIDA dans la zone relevant du projet, de l'initiative pilote en faveur du renforcement des moyens de subsistance et des associations regroupant les populations pauvres (LEAP) financé par la Banque mondiale, et des groupements axés sur l'épargne appuyés par Oxfam et le Centre d'étude et de développement agricole cambodgien (CEDAC). Les observations des IMF et des ONG ont été prises en considération à plusieurs étapes de la conception du projet.
53. Un certain nombre d'activités financées par des donateurs, qu'elles soient déjà en cours ou qu'il s'agisse de propositions, pourraient contribuer aux effets favorables du projet; il s'agit notamment: des activités des donateurs et du gouvernement dans le domaine des infrastructures, qui visent à améliorer la filière du riz dans le cadre de la politique de développement des exportations de riz engagée par le gouvernement; d'initiatives telles que le mécanisme de partage des risques de la Société financière internationale, qui va stimuler les investissements et par conséquent renforcer la filière du riz; et d'autres activités telles que le Programme en faveur de la filière agricole au Cambodge (CAVAC) financé par le Programme australien d'aide au développement, ou encore le Programme HARVEST financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international pour contribuer à remédier à la vulnérabilité du monde rural et à la stabilité de l'écosystème.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

54. L'approche générale retenue pour le projet consiste à recenser les formules qui ont fait leurs preuves dans le cadre des précédentes expériences et de les reproduire à plus grande échelle en apportant les adaptations et innovations nécessaires, en utilisant les structures institutionnelles décentralisées comme principal vecteur et les financements extérieurs comme principal moteur. Les principales innovations sont les suivantes: i) une stratégie de formation axée sur la demande, appuyée par une assistance technique de longue haleine; ii) un allongement de la période d'appui à la formation assorti d'un suivi plus approfondi des méthodes améliorées adoptées dans le cadre du projet; iii) une formation technique plus pratique et mieux intégrée à la création d'avoirs (accès aux services financiers); iv) une démarche de partenariat permettant de développer la présence des conseillers auprès des entreprises agricoles dans les zones relevant du projet, ce qui permettra de disposer d'intrants de qualité et de combiner vulgarisation privée et publique; v) des AVC dont les responsabilités sont axées sur l'animation et la remontée d'informations; et vi) l'accès aux services financiers et aux marchés (formule du DCTCC et des FRCA).

D. Participation à l'élaboration des politiques

55. Ce projet correspond parfaitement aux principales politiques sectorielles adoptées par le gouvernement concernant les exportations de riz et la décentralisation. Par conséquent, l'exécution du projet offrira de nombreuses possibilités de contribuer à façonner ces politiques et de prendre part plus activement au groupe de travail

sur l'agriculture auquel participent les donateurs et le gouvernement. Au demeurant, il faudra adapter les modalités d'exécution du projet de temps à autres afin de suivre l'évolution du cadre réglementaire mis en place par le gouvernement en matière de décentralisation et de déconcentration. Le dispositif de S&E mis en place au titre de ce projet prévoit plusieurs études qui vont au-delà de l'évaluation de l'impact des activités relevant du projet, ce qui permettra de disposer de précieuses indications pour les besoins de l'élaboration des politiques et les prochaines interventions de développement rural; il s'agit en particulier de l'analyse des fonds renouvelables, de l'examen qualitatif de la formation appliquée et des études de cas portant sur les organisations paysannes. Un certain nombre d'activités seront financées afin d'appuyer la diffusion des savoirs tirés de ces études auprès des parties prenantes du développement rural et d'un plus large public au Cambodge.

VI. Instruments juridiques et autorité

56. Un accord de financement entre le Royaume du Cambodge et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
57. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
58. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VII. Recommandation

59. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DECIDE: que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (11 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DECIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un don d'un montant équivalant à onze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (11 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement:

"Project for Agricultural Development and Economic Empowerment (PADEE)"

(Negotiations concluded on 28 February 2012)

Loan Number: ____

Grant Number: ____

Project Title: Project for Agricultural Development and Economic Empowerment (the "Project")

The Kingdom of Cambodia (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

WHEREAS

A. The Borrower/Recipient has requested a loan and a grant from the Fund for the purpose of financing the Project described in Schedule 1 to this Agreement; and

B. The Food and Agriculture Organization of the United Nations (the "FAO"), the SNV Netherlands Development Organisation (the "SNV") and the International Development Enterprises (the "iDE") (collectively the "Project Implementation Partners" or "PIPs") have expressed their intention to provide assistance to the Project on terms and conditions that may be agreed upon between these organizations and the Borrower/Recipient.

NOW THEREFORE the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a loan (the "Loan") and a grant (the "Grant") to the Borrower/Recipient (collectively the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is eleven million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 11 300 000). The amount of the Grant is eleven million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 11 300 000).
2. The Loan is granted on highly concessional terms.
3. The Loan Service Payment Currency shall be USD.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Principal and service charge shall be payable on 1 May and 1 November.
6. There shall be two designated accounts (the "Designated Accounts") denominated in USD opened and maintained by the Borrower/Recipient in a bank acceptable to the Fund, to receive the proceeds of the Loan and the Grant respectively.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount equivalent to four million and seven hundred thousand US dollars (USD 4 700 000).

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Borrower/Recipient's Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (the "MAFF"), or any successor thereto.
2. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

1. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The MAFF Project Support Unit (the "MAFF-PSU") shall have been duly established and staffed in accordance with Section II, Schedule 1 to this Agreement; and
 - (b) The Designated Accounts shall have been duly opened and the authorized signatories shall have been submitted to the Fund.
2. The following are designated as additional specific conditions precedent to withdrawal under Category four (4) as provided in the Allocation Table, Schedule 2 to this Agreement:
 - (a) An external service provider shall have been engaged to carry out financial management activities; and
 - (b) The IT infrastructure shall have been in place and functional for the Group Conditional Transfer Scheme to operate.

3. The following are designated as additional conditions for suspension:

The Project Implementation Manual (the "PIM"), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

(Title)
Department of Investment and Cooperation
of the Ministry of Economy and Finance
Phnom Penh, Cambodia

Facsimile Numbers: (855 23) 725-341
(855 23) 430-224

For the Fund:

(Title)
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated [click and type], has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower/Recipient.

KINGDOM OF CAMBODIA

[insert name and title]

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Target Population.* The Project aims to contribute to improving the livelihoods of poor rural people in two hundred and forty-six (246) communes in thirty six (36) districts in the following provinces of the Borrower/Recipient: Kampot, Kandal, Prey Veng, Svay Rieng and Takeo (the "Project Area"), selected against the eligibility criteria agreed upon between the Parties. Any change to the Project Area in the course of the implementation of the Project shall be agreed upon between the Parties.
2. *Goal.* The goal of the Project is to improve the livelihood of the poor rural women and men within the Project Area.
3. *Objectives.* The objective of the Project is to improve agricultural productivity and to diversify the sources of income of rural households living in poverty in the Project Area.
4. *Components.* The Project shall consist of the following three Components:

Component 1: Improved Access to Financial Services

This Component aims to implement a three-pronged strategy to improve the target population's access to financial services in a sustainable way: (a) formation of groups of poor households for the purpose of constituting Improved Group Revolving Funds (the "IGRFs") and re-capitalizing poor families through an immediate increase in their asset base; (b) support to improvements in individual households' ability to manage cash flows; and (c) specific support to existing groups of poor households through a combination of capacity building in financial literacy for individual households and providing a range of options for improvements in access to financial services.

Sub-component 1.1: Group Conditional Capital Transfer Scheme

Under this sub-component, the Project shall set up a Group Conditional Capital Transfer Scheme (the "GCCTS"), which shall transfer funds to village based IGRFs over a three year period conditional on their performance evaluated against criteria described in the PIM.

The process of setting up IGRFs will follow the experiences of past and ongoing IFAD projects, through a series of meetings at commune and village level, strong involvement of Commune Councils and village authorities in the process and with selection of beneficiaries ultimately being conducted through a participatory wealth ranking exercise.

Sub-component 1.2: Capacity building for improved access to finance

Under this sub-component, the Project shall provide training to household members of the IGRFs on household finance and budgeting, and improve their linkages with Micro-Finance Intermediaries.

Sub-component 1.3: Support to existing Group Revolving Funds

Under this sub-component, the Project shall provide technical and managerial support to a sub-set of existing IFAD-supported household groups in the Project Area, selected against criteria to be spelled out in the PIM.

Component 2: Improved Access to Technology and Markets

The Component aims to achieve a series of outcomes that will support economic empowerment of target households and contribute to agricultural development in the Project Area. Such outcomes shall include: (a) improved and innovative training packages and approaches being developed and used; (b) farmers adopting improved production and marketing techniques; (c) poor rural households diversifying income sources through adoption of improved technologies for non-rice crops, livestock, aquaculture and non-land based income generating activities; (d) successful establishment of sustainable private extension agents and associated input supply chain in Project Area; (e) establishment of approximately seventy five (75) profitable contractual linkages between farmer groups and agricultural markets or other business ventures; and (f) pro-poor bio-digester technology being successfully adapted and approximately four thousand (4,000) bio-digesters benefiting Project beneficiaries.

Sub-component 2.1: Support to innovation in capacity building

Under this sub-component, the Project shall contribute to improving the quality of the MAFF's extension methodologies and materials, support innovation and development of capacity development approaches for off-farm activities. In addition, this sub-component shall provide assistance for demonstration of innovative practices and options for farmers to complement the demand driven trainings in sub-component 2.2 (see below) as well as make funding available for innovative capacity building experiments.

Sub-component 2.2: Applied training and capacity building

The sub-component shall finance: (a) preparatory activities (setting up the fundamentals for IGRF formation and training of trainers); (b) applied training of farmers strictly integrated with funding transferred under the GCCTS; (c) continuous technical assistance by Commune Extension Workers (the "CEWs") in a facilitation and advisory role; and (d) partnership for the expansion of the Farm Business Advisor model in the Project Area for sustainable proximity extension services and availability of high quality inputs at village level. The sub-component will build capacity of support staff and of farmers by delivering a series of demand driven capacity building packages on a selection of rural on farm and non-land based activities.

Sub-component 2.3: Small rural business development

Under this sub-component, the Project shall assist small farmers in capturing economies of scale by (a) improving market access; (b) supporting improved quality production and the introduction of standards; and (c) improving and shortening supply chains with fewer intermediaries.

Component 3: Project Coordination and Management

Sub-component 3.1: MAFF Project Support Unit (the "MAFF-PSU")

Under this sub-component, the Project shall finance the costs to be incurred by the MAFF-PSU in Project coordination and management, including expense of a Monitoring & Evaluation (M&E) team.

Sub-component 3.2: Ministry of Women's Affairs Implementation Support Unit

Under this sub-component, the Project shall finance the costs of setting up and maintaining an Implementation Support Unit at the Ministry of Women's Affairs (the "MOWA") provided in paragraph 8 below.

Sub-component 3.3: Provincial Management

Under this sub-component, the Project shall finance costs to be incurred by the functional units of each Provincial Administration and each District Administration in fulfilling their Project-related responsibility.

II. Implementation Arrangements

Implementing Agencies

5. For the purpose of this Agreement, the Implementing Agencies (the "IAs") shall include the MAFF, the MOWA, the National Committee for Sub-National Democratic Development Secretariat (the "NCDDS"), the Provincial, District and Commune Administrations, the Provincial Departments of Agriculture (the "PDA") and the Provincial Departments of Women's Affairs (the "PDOWA") and their District Offices.

Project Management

6. The Borrower/Recipient shall appoint the MAFF as the Lead Project Agency to assume overall responsibility over Project implementation and coordination.

7. Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries – Project Support Unit (the "MAFF-PSU")

7.1 Establishment. The Lead Project Agency shall assign its Project management, coordination and M&E tasks to its PSU.

7.2 Composition. The MAFF-PSU shall be led by a Project Director assisted by a Project Manager appointed by the MAFF. The MAFF-PSU shall include, inter alia, specialist staff for procurement, financial management, planning and M&E to be assisted by Local and International Technical Assistants. The MAFF shall make available to the Project the expertise developed and the staff employed by the Rural Poverty Reduction Project in Prey Veng and Svay Rieng (the "RPRP") provided in the Project Loan Agreement between the Parties dated 19 December 2003. All staff appointed for the Project except the Project Director of the MAFF-PSU shall be contracted, under procedures acceptable to the Fund, on an open, transparent and competitive basis and have qualifications and experience commensurate with their duties. Recruitment of the Project Manager and other MAFF-PSU professional staff shall be subject to no-objection from the Fund.

7.3 *Responsibilities.* The MAFF-PSU shall be responsible for: (a) coordination between IAs and PIPs; (b) assisting, advising and coordinating the IAs at the sub-national levels in implementing the Project; (c) M&E through a Project M&E Unit; and (d) overall management of Component 1 with technical assistance from FAO.

8. Ministry of Women's Affairs – Implementation Support Unit (the "ISU")

8.1 *Establishment.* The MOWA shall establish an ISU.

8.2 *Composition.* The MOWA shall assign a director assisted by a manager, a finance officer, two gender officers and two economic empowerment officers to work for the Project.

8.3 *Responsibilities.* The ISU shall (a) coordinate the MOWA responsibilities for PADEE and other IFAD-funded projects; and (b) be responsible for implementing the gender mainstreaming strategy of the Project and non-land based activities in Component 2 of the Project.

9. The National Committee for Sub-National Democratic Development (the "NCDD")

9.1 The NCDD shall appoint a focal point to act as coordinator with MAFF-PSU for PADEE and other IFAD-funded projects.

9.2 *Responsibilities.* The NCDD shall (a) facilitate the integration of the Project into the emerging sub-national administrative structures; (b) support implementation of the Project through its network of advisers at provincial and district level; (c) ensure effective communications between the MAFF-PSU and the Provincial Administrations; and (d) ensure that the Provincial and District Administrations are capable to carry their roles in Project implementation.

10. The Ministry of Economy and Finance (the "MEF"). The MEF shall (a) provide inter-agency coordination when required; (b) fulfil the government fiduciary oversight and management; (c) provide sufficient counterpart contribution in a timely manner to finance the Project activities, including payment of government salaries; and (d) timely process withdrawal applications, approval of procurement actions and other necessary documents according to the Standard Operating Procedures.

Sub-National Level Implementation

11. The Provincial Administration. The Provincial Administration shall report to the MAFF-PSU and shall (a) contract Project implementation activities to the PDA and the PDOWA; (b) assign a senior official to act as the Provincial Project Coordinator; (c) manage and coordinate the Project in each province; and (d) lead the AWPB preparation and coordination at the provincial level.

12. Provincial Department of Agriculture (the "PDA"). The head of the PDA shall act in his/her capacity as the Provincial Project Director to implement activities under the MAFF's responsibility. The PDA shall be responsible for (a) supporting planning of agriculture activities and for delivery of capacity building for on-farm activities (sub-component 2.2); (b) assigning, managing and supporting the Mobile Support Teams and CEWs; (c) providing training and support to CEWs and Village Animal Health Workers; and (d) assigning staff per province to work full-time on the Project.

13. Provincial Support Teams

13.1 *Establishment.* A Provincial Support Team shall be established within each of the PDA.

13.2 *Composition.* Each Team shall include a full-time Provincial Project Manager, Planning and M&E Officers, Administration Officers, Finance and Accounting Officers, and technical staff.

13.3 The Team shall support the PDA in fulfilling its responsibilities under this Agreement.

14. Provincial Department of Women's Affairs (the "PDOWA"). The PDOWA shall be responsible for (a) implementing the gender mainstreaming action plan of the Project at provincial level, including training of Project beneficiaries in gender issues; and (b) facilitating trainings delivered by specialist service providers contracted by the MOWA or the PDOWA.

15. The District Administration. The District Administration shall appoint a District Project Director with responsibility to lead: (a) the preparation of AWPBs; and (b) the coordination between IAs at district level.

16. The Commune Councils. The Commune Councils shall (a) assist in participatory wealth rankings and identification of IGRF groups; (b) monitor and support the IGRF groups and report to the District Administration or any entity duly designated thereby; (c) participate with PDA, PDOWA and District Agriculture Office in recruitment and coordination of the CEWs; (d) be responsible for local development planning; (e) monitor and coordinate development activities in the communes; and (f) be assigned with two CEWs.

Project Review

17. The Borrower/Recipient and the Fund shall conduct a comprehensive mid-term review to assess implementation progress and to determine appropriate revisions to the Project implementation arrangements and resource allocations in order to ensure successful Project completion.

Annual Work Plans and Budgets (AWPBs)

18. Each province and PIP shall prepare an AWPB and the MAFF-PSU shall prepare a final AWPB for each Project year to be submitted to the Fund for no-objection by 15 November every year. The AWPBs would include, inter alia, a Procurement Plan, a detailed description of planned Project activities during the coming Project year, and the sources and uses of the proceeds of the IFAD Financing.

Project Implementation Manual (PIM)

19. The MAFF-PSU shall prepare a draft PIM as soon as practicable, based on the draft PIM prepared by IFAD's final design mission report of February 2012 (the Appraisal Report), but in no event later than thirty (30) days after the entry into force of this Agreement. The draft PIM shall include, inter alia:

- (a) Terms of reference and implementation responsibilities, for the purpose of this Agreement, of Project staff, consultants, likely service providers, IAs and other parties created and/or involved in the implementation of the Project;
- (b) Eligibility criteria and selection procedures with respect to target beneficiaries and activities under all sub-components;

- (c) The procedures for setting up IGRFs and for the administration thereof;
- (d) Terms and conditions for financing extended to and through revolving funds;
- (e) Contractual modalities between the MAFF and PIPs; and
- (f) Flow of funds.

20. The MAFF in its capacity as the Lead Project Agency will forward the draft PIM to the Fund for its comments and approval no later than sixty (60) days after the entry into force of this Agreement. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days of receipt, it shall be deemed approved. The Lead Project Agency shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and shall promptly provide copies thereof to the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage
1. Equipment	150 000		25% of total cost
2. Technical Assistance		1 760 000	100% net of tax
3. Consultancy Services and Training		5 310 000	100% net of tax
4. Group Conditional Transfer Scheme	6 890 000		100% of total cost
5. Operating Costs and Allowances	1 520 000	1 250 000	Loan: 44% of total cost; Grant: 36% of total cost
6. Rural Business Stimulus Facility	140 000		25% of total cost or 100% net of beneficiary contribution
7. Activities Implemented by PIPs	1 470 000	1 850 000	100% net of taxes and other contributions
Unallocated	1 130 000	1 130 000	
TOTAL	11 300 000	11 300 000	

2. "Consultancy Services and Training" includes inter alia studies. "Operating Costs and Allowances" includes operating costs and Priority Operating Costs (or other substitute scheme adopted by the government). "Activities Implemented by PIPs" covers all activities implemented by SNV, iDE and FAO.

Retroactive Financing. Withdrawals, from the Loan, in respect of expenditures for start-up costs (in Consultancy Services and Operating Costs Category(ies)) incurred before the satisfaction of the conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of SDR 90 000.

Logical framework

Results hierarchy	Indicators	Means of verification	Assumptions
GOAL¹			
Improved livelihoods for poor rural people in the target of Kampot, Kandal, Prey Veng, Svay Rieng and Takeo Provinces	<ul style="list-style-type: none"> Value of household assets owned by participating households increased on average by 25%² Decrease in prevalence of chronic malnutrition in children under five which are part of households benefiting from the project from current baseline of 30%³ to 10%. Average annual per capita food consumption by targeted households increased by 25% from USD 324⁴. 	Main impact study budgeted under component three will include a baseline and two follow-up quantitative surveys and will be consistent with RIMS	
DEVELOPMENT OBJECTIVE¹			
Improved agricultural productivity and diversification of income sources for rural households living in poverty in the five provinces.	<ul style="list-style-type: none"> Around 90,000 households directly benefiting from project activities by PY6⁵ Average wet season paddy yield of targeted households increased by 15% from average of 2.2t/ha to average of 2.5t/ha Average dry season paddy yield of targeted households increased by 15% from average of 3.2t/ha to average of 3.7t/ha Average value of household non-rice agricultural production of targeted households increased by at least 20% from current average of USD 480 after three years⁶ Average labour productivity of target households increases by 15% from an average of USD 4.5 per labour day across project beneficiaries⁷. 	Main impact study Study on the impact of Applied Training Activities budgeted and scheduled for PY3-6 (including MTR and project end review) Qualitative Review of Applied Training budgeted and scheduled for PY2-3 before MTR and PY4-5 before project end Case studies of farmer organizations budgeted and scheduled for PY2-6	No major natural or man-made disasters Continued economic growth at national level generating employment opportunities Households have access to a range of quality food products Efficient and equitable intra-household resource allocation towards food
OUTCOMES AND OUTPUTS			
<i>Improved Access to Financial Services</i> Targeted households improve financial literacy and increase level of investment and/or savings	Outcome indicators: <ul style="list-style-type: none"> 980 IGRFs established and functional by PY4 Respectively 80%, 70% and 60% of IGRF members achieve training milestones and receive first, second and third conditional capital transfer in years 1, 2 and 3 of their operation. At least 440 IGRFs provide co-payment for service provider in year 2 and 3 of their operation and at least 392 IGRFs provide full payment in year 4 785 IGRFs increase the size of their initial fund of USD 3,000 by 30% after three years 	Main impact study Project database/MIS (including MicroBanking database) Review of Revolving Fund Approach in PY3 before MTR	Continued strong performance by MFI and banking sector in Cambodia External service providers perform satisfactorily Finance tools promoted are appropriate to raise savings and investments. Continued strong

¹ All targets refer to increases relative to a control group and obtained maximum three years after project intervention. Details can be found in Section II.B.

² The value of assets is based on a household asset index as used by IFAD RIMS as a proxy for poverty, where assets and household characteristics are aggregated using principal components analysis. Detailed data will not be available until after the baseline survey

³ Results from the 2010 RIMS survey for RPRP have been used as baseline. Values will be updated following the baseline survey.

⁴ Food consumption is to be expressed in real terms. The Cambodia Socio-Economic Survey (2009) indicates that rural households on average spend USD 27 monthly on food and non-alcoholic beverages. Accurate values for the project area will be updated following the baseline survey

⁵ As explained in the PDR, this includes 49,000 primary beneficiaries (i.e. those that benefit from all key project interventions/components)

⁶ Current value will be updated following the baseline survey.

⁷ Labour productivity is measured as return to total labour in USD terms.

	<ul style="list-style-type: none"> • 24,500 IGRF members have doubled their savings in their MFI/Bank account three years after initial project support • On average IGRF members report improved access to MFI credit compared to non-beneficiary comparable households two years after initial support • Average annual number of transactions with MFIs for IGRF members is on average higher than that of non-beneficiary comparable households <p>Output indicators:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contract with specialist service provider for accounting, record keeping and reporting finalized successfully in PY1 • Contract with specialist service provider for capacity building in financial literacy and linkages to MFI finalized successfully in PY1 • 49,000 beneficiaries registered as members of an IGRF and trained in financial literacy by PY4 (of which at least 50% are women) • For each IGRF at least one woman elected as one of the three group leaders • 500 other existing GRFs are supported in project communes 		<p>government commitment to agricultural development and implementation of project activities through decentralized structures</p> <p>Cambodian government continues to promote rice production and exports</p> <p>Technology adopted by farmers is appropriate to raise productivity</p> <p>Continued economic growth in Cambodia generates appropriate market opportunities in non-rural sectors</p> <p>Continued availability of quality agricultural inputs in project area</p> <p>Absence of extreme weather events or new pests/diseases</p> <p>Women household members are able to actively participate to the extent envisaged</p>
<p><i>Improved Access to Technology and Markets</i></p> <p>Targeted households use improved production technologies, establish market linkages, and diversify income source</p>	<p>Outcome indicators:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70% of trained farmers still adopt recommended technology and/or report increased expenditure on inputs two years after project intervention • 10% of IGRF members engaged in new or scaled-up non-land based income generating activities by PY5 • 75 small rural business matching grants approved and implemented efficiently by PY6 • Land and non-land based training packages developed (minimum 10 and 4 respectively), updated and endorsed by MAFF and MOWA by PY2 • Around 200 Farmer Business Advisors providing extension services and supply of farm inputs to approximately 10,000 beneficiaries in a sustainable way by PY 3 • 4,000 pro-poor bio-digesters constructed and operating by PY4 <p>Output indicators:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 490 CEWs trained and working by PY4, of which 50% are women • 49,000 beneficiaries trained in first and second year packages by PY5 • 6,000 outstanding farmers trained in first and second year packages by PY5 • 3,800 beneficiaries trained in non-land based income generating activities, of which at least 70% are women by PY5 • 400 improved seed variety demonstrations conducted by PY5 • 400 crop diversification demonstrations conducted by PY5 	<p>Main impact study</p> <p>Project database/MIS (including MicroBanking database)</p> <p>Study on the impact of Applied Training Activities budgeted and scheduled for PY3-6 (including MTR and project end review)</p> <p>Qualitative Review of Applied Training budgeted and scheduled for PY2-3 before MTR and PY4-5 before project end</p> <p>Case studies of farmer organizations budgeted and scheduled for PY2-6</p>	